



LA PLAINE DES PALMISTES

CCAS

Accusé de réception en préfecture
974-269740064-20200728-DCACCAS2-
280720-DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

L'an deux mille vingt, le vingt-huit juillet à dix-sept heures le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Plaine des Palmistes, s'est réuni sur la convocation du Maire et sous sa présidence.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Johnny Bernard PAYET – Maire-Président
- Madame Gina Maryline DALLEAU – Membre élu
- Madame Marie Héliette THIBURCE – Membre élu
- Madame Marie-Lourdes VELIA _ Membre élu
- Madame Mélissa MOGALIA _ Membre élu
- Monsieur Serge David Armand ROBERT - Membre nommé représentant l'Association des « Personnes âgées ».
- Monsieur Inel Hermann FESTIN – Membre nommé représentant l'Association des « Personnes Handicapées »
- Madame Marie Jacqueline ROCHETAING _ Membre nommé représentant l' « Union Départementale des Associations Familiales ».
- Monsieur Jean-Marie CLAIN - Membre nommé représentant l'Association « œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion »

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sous la présidence de Monsieur Johnny Bernard PAYET, Président de droit du CCAS en application des dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, les membres du Conseil d'Administration cités ci-après (*présents et absents*) sont installés dans leurs fonctions :

MEMBRES ELUS	MEMBRES DESIGNES
Madame Gina Maryline DALLEAU Madame Marie Héliette THIBURCE Madame Marie Lourdes VELIA Madame Mélissa MOGALIA	Madame Marie Jacqueline ROCHETAING (<i>membre nommé représentant des associations familiales de l'U.D.A.F.</i>) Monsieur Jean Marie CLAIN (<i>membre nommé représentant l'association œuvrant dans le domaine de l'exclusion/insertion</i>) Monsieur Inel Hermann FESTIN (<i>membre nommé représentant l'association de personnes handicapées</i>) Monsieur Serge David Armand ROBERT (<i>au titre de la formalité impossible désigné pour représenter l'association des personnes âgées</i>)

Appelé à en délibérer, à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration :

- **ACTENT** la composition du Conseil d'Administration de CCAS.

Accusé de réception en préfecture
974-269740064-20200728-DCACCAS2-
280720-DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Fait à la Plaine des Palmistes, le 30 juillet 2020

Le Président du C.C.A.S,


Johnny PAYET